

**Repères de progressivité pour la construction du nombre (Programme 2015)**

Objectifs		Avant 4 ans	Après 4 ans
<b>Construire le nombre pour exprimer les quantités</b>		A. Estimer de façon perceptive et globale des collections B. Comparer des collections, produire des collections équipotentes C. Utiliser le nombre comme outil de mesure de la quantité ( <i>jusqu'à 5</i> )	A. Comparer des collections, produire des collections équipotentes B. Utiliser le nombre comme outil de mesure de la quantité ( <i>jusqu'à 10</i> )
<b>Stabiliser la connaissance des petits nombres</b>		Stabiliser la connaissance des petits nombres jusqu'à 5 : décomposer et recomposer ( <i>utiliser l'itération de l'unité</i> )	Décomposer et recomposer les nombres jusqu'à 10
<b>Utiliser le nombre pour désigner un rang, une position</b>		A utiliser pour un nombre très restreint d'objets (3: <i>premier, dernier</i> ).	Proposer une situation où l'on va construire la notion d'ordre ( <i>sens de lecture, sens de parcours, mémoire de position</i> )
<b>Construire des premiers savoirs et savoir-faire</b>	<b>Acquérir la suite orale des mots-nombres</b>	Réciter les premiers éléments jusqu'à 5 ou 6 : ne pas l'utiliser pour dénombrer	Poursuivre de façon progressive l'apprentissage de la comptine jusqu'à 30 ( <i>commencer à partir de..., compter de ... à ... ; compter à rebours</i> )
	<b>Ecrire les nombres avec les chiffres</b>	A. Commencer à manifester de l'intérêt pour quelques représentations symboliques des nombres B. Lire les nombres écrits en chiffres jusqu'à 3	Apprendre le tracé des chiffres avec la même rigueur que celui des lettres
	<b>Dénombrer</b>	Sur des petites quantités ( <i>jusqu'à 5</i> ): Utiliser le subitizing et/ou utiliser l'itération de l'unité pour compter ( <i>« tout nombre s'obtient en ajoutant un au nombre précédent »</i> )	Au-delà de 5 : enseigner le dénombrement selon différentes modalités ( <i>objets déplaçables ou non; organisés selon différentes dispositions</i> ) Cf. Principes de Gelman et Gallistel*

**\* PRINCIPE DE GELMAN ET GALLISTEL :**

**Le principe d'adéquation unique :**

- ✓ chaque mot-nombre de la suite orale énoncée est en correspondance unique avec un objet de la collection à dénombrer (bijection).

**Le principe d'ordre stable :**

- ✓ les mots-nombres sont dits dans un ordre strict, la comptine numérique orale est maîtrisée.

**Le principe de cardinalité :**

- ✓ le dernier mot-nombre dit est le cardinal de la collection.

**Le principe d'abstraction :**

- ✓ on compte des objets qui n'ont pas de lien entre eux (à part qu'ils appartiennent à la collection à dénombrer).

**Le principe de non-pertinence de l'ordre :**

- ✓ l'ordre de comptage des différents éléments de la collection n'a pas d'importance